



Circulaire Technique 09/10 – 08

5^{ème} COUPE DE FRANCE DES CLUBS à CAMBRAI (Nord)

Piscine LIBERTE – 75 Boulevard Liberté – 59400 CAMBRAI

les 27 et 28 mars 2010

REGLEMENT SPECIFIQUE

- 1) Le règlement sportif national rédigé par la CNNP et approuvé par le CD de la FFESSM s'applique à cette compétition.
- 2) Le règlement de la Coupe de France des Clubs rédigé par la CNNP et approuvé par le CD de la FFESSM s'applique à cette compétition.
- 3) Participation, engagements et classement :

Participation :

La participation est libre pour les clubs en 2010.

Equipe de 6 nageurs et/ou de 6 nageuses quelle que soit leur catégorie avec un minimum de 4 nageurs. Une course nagée par nageur (+ relais), un nageur par club et par course. Si un club vient avec 4 nageurs et subit une disqualification, il restera dans le classement et sera classé au nombre de points réalisés. Si l'équipe n'est pas complète, un nageur ne pourra pas nager une deuxième course. Le club qui n'aura pas de nageur engagé sur toutes les distances marquera zéro point par course non nagée. Un bonus sera appliqué dans le classement national des clubs pour ceux qui participeront à la Coupe de France des Clubs.

Toute équipe incomplète lors du contrôle administratif de la compétition verra l'interdiction pour les nageurs ou nageuses présentes de prendre le départ des courses.

En cas d'incident ou d'accident ou pour toute autre raison médicale constatée par le médecin de la compétition interdisant à un ou une nageuse de prendre le départ, le club sera autorisé à pourvoir à son remplacement par un autre athlète. L'inscription du remplaçant doit être annoncée par écrit au secrétariat avant le début de la première session. Nom, prénom, n° licence sans inscription de la course à nager.

Seuls les nageurs dont les clubs seront à jour de règlement des assurances fédérales (pour ceux qui sont assurés par le cabinet proposé par la F.F.E.S.S.M.) seront autorisés à nager.

Engagements :

Les engagements ne pourront peut être transmis que par internet

Vous pourrez y accéder en vous rendant à cette adresse www.e-nap.fr avec un identifiant et un mot de passe (voir ci-dessous).

Identifiant :

Mot de Passe :

Vous avez reçu votre identifiant ainsi que votre mot de passe lors de la demande qui vous a été faite en 2008. Dans le cas, où vous n'auriez pas répondu à celle-ci, vous trouverez ci-joint, la demande d'ouverture que vous voudrez bien compléter et renvoyer à Arnaud Seemann (arnaud@e-nap.fr) afin d'obtenir le plus rapidement possible votre identifiant et votre mot de passe.

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à le contacter.

Date limite d'envoi des engagements : lundi 22 mars 2009 à 22 h.

Montant des engagements :

Le montant des engagements est de 50 euros par équipe (Garçons ou Filles) et 100 euros par club complet. **Les frais d'engagement seront à régler par chèque le jour d'arrivée.** Chèque à l'ordre de CNNP. **Dans le cas contraire, les équipes ne pourront prendre le départ.**

Classement :

Chaque nageur marquera le nombre de points (référence : table de cotation B.GRAMMATICOS2000) correspondant à sa performance dans sa catégorie d'âge sauf pour les vétérans où l'on utilisera les points seniors.

Il en sera de même pour les relais.

Le classement se fera par addition des points obtenus par l'ensemble des nageurs (ou nageuses de l'équipe) et des relais.

Après chaque course le classement partiel des équipes sera affiché.

Le classement final sera publié à l'issue de la dernière course de la dernière session.

Les relais comme les courses individuelles ne donneront lieu à aucune récompense.

Les trois premières équipes féminines et les trois premières équipes masculines seront récompensées par la CNNP.

Le classement de la Coupe de France récompensera les trois premiers clubs (addition des points équipe Filles et équipe Garçon). Le premier club se verra décerner le titre de « champion de France des clubs »

3)- Cérémonie protocolaire :

Podium Clubs Hommes (assiette trophée aux 3 premiers clubs, à remettre en jeu) – Podium Clubs Femmes (assiette trophée aux 3 premiers clubs, à remettre en jeu) – **Titre de vainqueur de la Coupe de FRANCE.** (Trophée au vainqueur à remettre en jeu, Coupe aux 3 premiers clubs, et médailles aux 12 athlètes de chacun des clubs)

4) Protocoles :

Plus de protocole papier distribué à l'issue de la compétition. Les documents seront disponibles sur le site internet de la C.N.N.P. : <http://www.nageavecpalmes-ffessm.com>

Programme de la Coupe de France des Clubs 2010
(Bassin de 25 mètres, 8 lignes d'eau)

Vendredi 26 mars 2010

De 16h30 à 18h30 : Entraînement.

De 17h00 à 19h00 :

- Vérification des documents administratifs (licences, assurance, cartes d'identité fédérales, etc..). Il est à noter que dans un souci de gain de temps, les clubs ont la possibilité de les adresser par Internet avant la compétition à secretaire_technique@nageavecpalmes-ffesm.com
- Vérification du matériel – ***uniquement ce jour.***

19h : Réunion des chefs d'équipe

Samedi 27 mars 2010

Matin :

8h00 : Ouverture des portes
8h15-09h45 : Echauffement
10h00 : 50 Apnée Messieurs
10h20 : 50 m Surface Dames
10h40 : 400m Surface Messieurs
11h10 : 4 X 200m Surface Dames

Après-midi :

14h15 : Ouverture des portes
14h30-15h45 : Echauffement
16h00-16h30 : Cérémonie d'ouverture
16h30 : 200 m Surface Messieurs
16h50 : 400 m Immersion Dames
17h20 : 800 m Surface Messieurs
18h10 : 4 X 100m Surface Dames
18h30 Réception & *Vin d'honneur*

Dimanche 28 mars 2010 :

Matin :

8h00 : Ouverture des portes
8h15-09h45 : Echauffement
10h00 : 50 Apnée Dames
10h20 : 50 m Surface Messieurs
10h40 : 400 m Surface Dames
11h10 4 X 200m Surface Messieurs

Après-midi :

13h15 : Ouverture des portes
13h30-14h45 : Echauffement
15h00 : 200 m Surface Dames
15h20 : 400 m Immersion Messieurs
15h50 : 800 m Surface Dames
16h40 : 4 X 100m Surface Messieurs
17h00 : Remise des récompenses